

AVIS POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2025

Casablanca, le 28 mai 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Auto Hall s'est tenue le mardi 27 mai 2025, sous la présidence de monsieur Karim GHELLAB, Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a passé en revue l'activité de la société et de ses filiales durant l'année 2024 et a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration :

- ▶ Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des commissaires aux comptes, avec quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2024 ;
- ▶ Approbation des états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été publiés dans l'avis de convocation ;
- ▶ Distribution d'un dividende de 2 dirhams par action payable à compter du 16 juin 2025 ;
- ▶ Nomination de monsieur Hassan BOULAKNADAL en qualité de nouvel administrateur pour une durée de six années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

Les résolutions de l'Assemblée Générale sont publiées sur le site web de la société www.autohall.ma.

À propos de Auto Hall

Auto Hall est un groupe automobile marocain jouant un rôle essentiel dans la distribution de matériels roulants de diverses marques au Maroc depuis 1907. Fort de son expérience et de son expertise, le Groupe propose un portefeuille de plus de 15 marques de renom dans les domaines du matériel roulant, des mines, des travaux publics, de l'agriculture et des lubrifiants. Pour garantir un service de qualité et une proximité avec ses clients, le Groupe Auto Hall dispose d'un réseau étendu de plus de 50 succursales à travers le Royaume, qui lui assure une présence élargie pour répondre efficacement aux besoins des clients et pour offrir un service après-vente de qualité.

Auto Hall s.a

Km 12, Autoroute Casa-Rabat,
Sortie Al Qods- Casablanca Maroc
Téléphone: 0522 76 14 00/01/02
Fax: 0522 76 14 14/15
E-mail: autohall@autohall.ma